

**Le projet concerne (cocher la case) :**

- UNE CONSTRUCTION NEUVE  
 UNE RENOVATION/EXTENSION DE CONSTRUCTION EXISTANTE  
 UNE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT SEUL

Indiquer n° PC/PA/DP :

➤ **PETITIONNAIRE (Propriétaire) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tel fixe : \_\_\_\_\_ Tel Mobile : \_\_\_\_\_ **(Téléphone obligatoire)**

E-mail **(obligatoire)** : \_\_\_\_\_

➤ **DETAIL DU PROJET :**

**LIEU D'IMPLANTATION**

COMMUNE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

REFERENCE(S) CADASTRALES (S) DE LA (DES) PARCELLES (S) CONCERNEE(S) – SECTION ET N° :  
\_\_\_\_\_

SURFACE TOTALE PARCELLE(S) : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

SURFACE CONSTRUITE : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

PUITS OU FORAGE DECLARE DANS UN RAYON DE 35 METRES DU DISPOSITIF : OUI  NON   
OUI, L'EAU EST-ELLE DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE : OUI  NON   
PRESENCE OU PROJET DE FORAGE POUR GEOTHERMIE A PROXIMITE : OUI  NON

➤ **CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION CONCERNEE**

**LOCAUX A DESSERVIR (cocher la case) :**

- MAISON D'HABITATION  
 IMMEUBLE COLLECTIF  
 LOCAL PROFESSIONNEL  
 GROUPEMENT D'HABITATIONS

Préciser l'activité :

**TYPES D'OCCUPATION (cocher la case) :**

- RESIDENCE PRINCIPALE OU LOCATION A L'ANNEE  
 RESIDENCE SECONDAIRE OU LOCATION SAISONNIERE

**NOMBRE DE PIECES PRINCIPALES :** \_\_\_\_\_

(Pièces destinées au séjour et sommeil)

**NOMBRE MAXIMAL D'OCCUPANTS :** \_\_\_\_\_

➤ **CONCEPTEUR DU DISPOSITIF (Bureau d'études, Architecte, Maître d'œuvre, ...)**

Nom : \_\_\_\_\_  
Personne à contact : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tel fixe : \_\_\_\_\_ Tel Mobile : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

➤ **DESCRIPTIF DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT**

**FILIERE TRADITIONNELLE**

**Prétraitement :**

- Fosse toutes eaux – Volume : \_\_\_\_\_ m3
- Ventilation avec extracteur statique ou éolien
- Pompe de relevage
- Autre(s) dispositif (s) : \_\_\_\_\_
  
- Equipements annexes :  
Bac dégraisseur – Volume : \_\_\_\_\_ m3  
Autre(s) - préciser : \_\_\_\_\_

**Traitement - Elimination :**

- Tranchée d'épandage  
Longueur d'épandage : \_\_\_\_\_ ml  
Profondeur d'épandage : \_\_\_\_\_ cm
- Lit d'épandage  
Surface d'épandage : \_\_\_\_\_ m2  
Profondeur d'épandage : \_\_\_\_\_ cm
- Filtre à sable vertical non drainé : \_\_\_\_\_ m2
- Tertre d'infiltration de \_\_\_\_\_ m2\_au sommet\_et de \_\_\_\_\_ m2\_à la base
- Filtre à sable vertical drainé : \_\_\_\_\_ m2

**FILIERE AGREE**

- Filtre compact
- Micro-station
- Filtre planté

Marque : \_\_\_\_\_  
Modèle : \_\_\_\_\_  
N° d'agrément : \_\_\_\_\_  
Capacité en Equivalent-Habitant : \_\_\_\_\_

**Renseignements  
OBLIGATOIRES**

**TOILETTES SECHES**

La filière de traitement des eaux ménagères devra être précisée.  
L'aire étanche de stockage des sous-produits devra être située sur le plan de masse

## REJET DES EAUX TRAITEES (dans le cas des filières drainées et des filières compactes)

Procédé d'élimination :

- Infiltration en surface / lit d'épandage : \_\_\_\_\_ ml
- Réseau d'irrigation souterraine de végétaux : \_\_\_\_\_ ml
- Puits d'infiltration - Profondeur : \_\_\_\_ml
- Milieu hydraulique superficiel

**ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être impérativement évacuées indépendamment des eaux usées.**

### ➤ PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE

- L'étude de définition de l'assainissement non collectif comprenant :
  - Un plan de situation au 1/25 000
  - Un plan de cadastre (1/5000) permettant de localiser la(les) parcelle(s) avec les limites de terrain ainsi que les puits ou captages situés dans un rayon de 100m par rapport à l'habitation.
  - Un plan de masse (1/500 ou 1/200) indiquant à la bonne échelle :
    - La position de l'immeuble et des immeubles voisins
    - La position des différents dispositifs constituant la filière d'assainissement
    - L'emplacement des puits, sources, ruisseaux... dans un rayon de 35 mètres
    - La pente du terrain
    - La position de l'aire étanche de stockage des sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches.
  - Les plans des différents niveaux de l'habitation
  - La copie de l'étude de sol réalisée par un bureau d'étude
  - Si nécessaire :
    - Une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement
    - Toute information nécessaire à la justification et à la présentation des filières exceptionnelles
    - Notice de constructeur précisant les caractéristiques des appareils agréés, les modes d'utilisation et les entretiens

### ➤ FACTURATION – TARIF – CONDITIONS :

**Tarif du contrôle de CONCEPTION (Projet) 2025 – 140 €**

**Tarif du contrôle de REALISATION (Bonne exécution des travaux) 2025 – 105 €**

Délai de réalisation du contrôle de conception : 15 jours ouvrés à réception du dossier complet

### ➤ ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

**Le demandeur et l'installateur** s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier après réception de l'autorisation du SPANC, conformément au projet qui aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.

Ils s'engagent également à informer le SPANC 48 heures avant la fin des travaux et avant recouvrement en vue du contrôle de réalisation et par la suite à maintenir en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles prévues par le règlement du service et les délibérations périodiques de HAUT LEON COMMUNAUTE.

A....., le.....

**Signature du demandeur**

**Formulaire à transmettre accompagné des pièces complémentaires au SPANC (de préférence) par mail à l'adresse suivante [spanc@hlc.bzh](mailto:spanc@hlc.bzh) ou par courrier : Service SPANC – Maison des Services Au Public- 29 Rue des Carmes - 29250 SAINT POL DE LEON**

*Vos données sont nécessaires au SPANC, responsable de traitement, pour assurer le suivi et la gestion des contrôles d'assainissement non collectif, ceci dans un cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour la facturation et conservées 30 ans après la durée de vie de l'ouvrage. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : [spanc@hlc.bzh](mailto:spanc@hlc.bzh) ou 29 rue des Carmes 29250 SAINT POL DE LEON ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [protection.donnees@cdg29.bzh](mailto:protection.donnees@cdg29.bzh) ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL*